

Protestantisme et utopie aux XVI^e et XVII^e siècles

Myriam YARDINI

Dès sa première apparition en France, le protestantisme a eu pour destin de demeurer un phénomène mineur, si ce n'est marginal, ce qui du même coup a conduit les protestants français à développer une mentalité minoritaire¹. Il est vrai qu'à partir de 1560, environ, nous assistons à une phase d'expansion rapide et à un prosélytisme vigoureux de la part du protestantisme français. Les protestants croyaient qu'ils parviendraient à surmonter les difficultés et l'animosité de leur entourage catholique et finalement, au sein de ce dernier, du Roi. Ils étaient convaincus que la vraie religion serait victorieuse. Pourtant, même lorsque leur religion atteignit son apogée, aux alentours et durant les années 1560, les protestants français demeurèrent une minorité. Avec les guerres de religion, ce statut minoritaire devint même plus prononcé. Paradoxalement, l'Édit de Nantes qui garantissait leurs droits et la liberté de conscience aux Huguenots, les a condamnés à demeurer éternellement une minorité. En fait, l'édit s'est efforcé de circonscrire la question protestante à la place qui était la sienne avant 1598. Au cours du XVII^e siècle, les Huguenots ont constitué une minorité sur la défensive. Leurs droits ont été de plus en plus limités, la persécution s'est intensifiée et les conversions au catholicisme, volontaires ou imposées, se sont faites de plus en plus nombreuses. Après les dragonnades et l'Édit de 1685 promulgué par Louis XIV, il n'y avait pour ainsi dire plus aucun Huguenot en France, tout au moins dans les termes définis par l'Édit royal de Fontainebleau. En réalité, nous savons aujourd'hui que plus de 200 000 d'entre eux, et sans doute plus de 250 000, parvinrent à s'enfuir vers les pays protestants voisins comme la Hollande, l'Angleterre, Genève, les cantons suisses et même la Prusse². Par la suite, les activités intellectuelles au sein de la communauté des calvinistes français furent prises en charge par les nouvelles générations de la diaspora³.

¹ Elisabeth Labrousse insiste particulièrement sur cette mentalité minoritaire au XVII^e siècle dans son livre "*Une foi, une loi, un roi*" ? *La Révocation de l'Édit de Nantes*, Payot, Paris, 1985, p. 53.

² Voir en particulier Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'Édit de Nantes*, Paris 1853 (reprint Les Éditions du Layet, Cavalière, 2 volumes, 1980, 1985) ; R. von Thadden, *Le refuge huguenot*, Armand Colin, Paris, 1985 ; M. Yardeni, *Le refuge protestant*, Presses Universitaires de France, Paris, 1985 ; *La diaspora des huguenots. Les réfugiés protestants de France et leur dispersion dans le monde (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis par Eckart Birnstiel, Champion, 2001.

³ Pour une vision d'ensemble voir E. Haase, *Einführung in die Literatur des Refuge*, Duncker & Humboldt, 1959, toujours utile. Voir aussi l'excellente étude de cas de G. Cerny, *Theology, Politics and Letters at the Crossroad of European Civilization. Jacques Basnage and the Baylean Huguenot Refugees in the Dutch Republic*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, Boston, Lancaster, 1987. Sur la vie intellectuelle, *New Essays on the political thought of the Huguenots of the Refuge*, edited by John Christian Laursen, E.J. Brill, Leiden, New York, Köln, 1995 ; *La vie intellectuelle aux Refuges protestants. Actes de la Table ronde de Münster du 25 juillet 1995*, réunis par Jens Häselser et Antony McKenna, Champion, 1999 ; Hubert Bost, *Ces Messieurs de la R.P.R. Histoires et écritures huguenotes, XVII^e-XVIII^e siècles*, Champion, 2001.

Le statut et la mentalité de minoritaires trouvèrent paradoxalement leur meilleure expression sous la forme de deux attitudes diamétralement opposées. D'un côté, les Huguenots français excellaient dans les activités économiques, telles que la banque internationale, le commerce et l'industrie, offrant une illustration idéale de la thèse weberienne sur les liens entre l'éthique protestante et le capitalisme⁴. De l'autre, les Huguenots ont par ailleurs toujours été surreprésentés dans l'histoire de l'utopie française⁵. Si nous ne considérons pas *Thélème* de Rabelais comme une utopie, mais simplement comme un texte utopique — et il existe bien d'autres textes de ce genre —, il faut sans doute considérer *Antangil*, un texte anonyme publié pour la première fois à Saumur en 1616, réédité par Frédéric Lachèvre en 1933, comme la première utopie française. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que Lachèvre l'a présenté ; et c'est aussi la première description documentée qui ait été faite en langue française de l'État utopique, dans la plus pure tradition des écrits de Sir Thomas More.

Il ne fait aucun doute que l'*Antangil* se réfère à l'utopie protestante, mais une utopie d'un genre très particulier fondé sur une structure religieuse et institutionnelle très différente du schéma organisationnel développé par le protestantisme français au cours du XVIIe siècle. Il est de ce fait difficile d'accepter la supposition faite par Winjgaarden dans son ouvrage *Les Odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789*, et selon laquelle le fondateur de cette utopie serait un pasteur, peut-être le ministre Pierre Dumoulin, membre de la dynastie pastorale protestante bien connue⁶. Les protestants décrits dans *Antangil* sont conformes au caractère aristocratique et militaire du pays. Ils évoluent au sein d'une société hiérarchisée dont l'organisation et les institutions religieuses sont dominées par vingt-six évêques. Chacun d'entre eux administre son propre diocèse, c'est-à-dire chacune des provinces de l'*Antangil*. Cette vision est donc, à l'évidence, complètement opposée au principe de l'égalité synodale et presbytérienne

⁴ Contre l'existence d'un tel lien voir H. Lüthy, *La banque protestante en France de la révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, Sevpen, Paris, 1961. Voir également W.C. Scoville, *The Persecution of Huguenots and French Economic Development, 1680-1720*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles, 1960 ; M. Morineau, "Césure et transition. Histoire et épistémologie des années 1683-1685", *De la mort de Colbert à la Révocation de l'Édit de Nantes : Un monde nouveau ?*, Actes du XIVe Colloque du C.M.R. 17, C.M.R., Marseille, 1984, pp. 265-284 et pour une étude de cas R.D. Gwynn, *Huguenot Heritage. The History and Contribution of the Huguenots in Britain*, Routledge, Londres, 1985, pp. 65-78.

⁵ M. Yardeni, *Utopie et révolte sous Louis XIV*, Librairie A.G. Nizet, Paris, 1980, pp. 19-20; L. Leibacher-Ouvrard, *Libertinage et utopie sous le règne de Louis XIV*, Droz, Paris, 1989. Pour une bonne introduction aux utopies et à l'utopisme en France voir H.-G. Funke, "Aspekte und Probleme der neueren Utopiediskussion in der französischen Literaturwissenschaft", in W. Vosskamp (Ed.), *Utopieforschung*, 3 volumes, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1985, volume 1, pp. 192-220 (première édition Stuttgart, 1982). Jean-Michel Racault, *L'Utopie narrative en France et en Angleterre 1675-1761*, "Studies on Voltaire and The Eighteenth century", vol. 280, Voltaire Foundation and the Taylor Institutions, Oxford, 1991. Dans un manuel récent de Daniel W. Hollis, *The ABC-Clio-World History Companion to Utopian Movements*, ABC-Clio, Santa Barbara, California, 1998, on trouve même un article consacré aux "Huguenot Utopias", p. 102-105.

⁶ N. van Wijngaarden, *Les Odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789*, Drukkerij Vijlbrief, Haarlem, 1932. Sur Dumoulin voir L. Rimbault, *Pierre du Moulin, 1568-1658. Un pasteur classique à l'âge classique*, Vrin, Paris, 1966.

du calvinisme français. Il n'y a toutefois aucun doute : cette religion est bien protestante. Le récit qui est donné de la façon selon laquelle le christianisme a été accepté dans ce pays est une preuve définitive de cette interprétation. Nous parlons ici d'un christianisme très ancien, pur et authentique, d'une religion très proche de la mort de Jésus, conservée jusqu'à cette date dans sa forme originelle.

L'État de l'Antangil avait déjà existé quelque 2200 ans auparavant. La chrétienté l'avait instauré à peu près au moment de la mort de Jésus lorsque l'Esprit saint ordonna à l'apôtre Saint-Thomas de propager cette religion dans la région des Indes orientales. L'un de ses disciples, Byrachil, arrive à Antangil, et parvient à convertir au christianisme les populations rencontrées, par le biais de miracles authentiques et par la prédication. Ces miracles rappellent, bien entendu, ceux de Jésus soignant les malades et guérissant les infirmes, et confortent l'idée selon laquelle l'Esprit saint est bien derrière les actions de Byrachil. À cet égard, on peut noter que Byrachil finit sa vie en tant que martyr dans un autre pays.

Ce besoin, cet appel récurrent aux miracles durant la période évangélique renforce le caractère ancien du christianisme en Antangil. L'Église catholique eut toujours beaucoup de fierté vis-à-vis des miracles journaliers, tandis que l'opposition des théologiens protestants à de tels miracles est bien connue. Selon la théologie protestante, l'âge de la révélation disparut après Jésus ; de ce fait, cette même révélation fut l'un des symboles les plus marquants de nombreuses utopies, parmi lesquelles Antangil.

Parmi les premières réactions de Byrachil, après l'introduction du christianisme, il faut souligner l'interdiction des statues de tous les sites religieux païens, comme l'aurait intimé un protestantisme digne de ce nom. L'égalitarisme protestant s'exprime ici par l'égalité de principe entre les vingt-six évêques responsables de la religion et des rites dans les provinces. Un archiprêtre, entouré de ses prêtres, est en charge de dix paroisses, surveille le bon respect de la doctrine et rend compte de ses activités à l'évêque, qui remet aux autorités civiles les contrevenants éventuels. Ces évêques étaient choisis à l'origine parmi les chefs religieux les plus instruits et les plus pieux de l'État. Venaient ensuite les archiprêtres qui étaient un peu moins cultivés et pieux. Enfin, dernier élément qui rappelle aussi les principes calvinistes, trois "Anciens" étaient désignés pour chaque paroisse et chaque archiprêtre.

On trouve une autre caractéristique typiquement protestante dans la description des cérémonies. L'auteur anonyme de *Antangil* explique qu'il n'y a pas de religion, vraie ou fausse, sans cérémonies. Les cérémonies religieuses en Antangil, en dépit de la musique et de l'influence de l'arminianisme, sont extrêmement protestantes par nature. L'accent est mis sur la prédication et le chant des psaumes. La vie quotidienne est constamment accompagnée par les psaumes à la maison, à l'école et à l'Académie. En plus de cette transition vers la religion protestante, nous trouvons aussi des signes clairs de calvinisme dans l'organisation de l'État. Il y a plus exactement un fort écho de l'idéologie monarchomane, telle qu'elle s'exprime dans l'œuvre maintes fois célébrée de François Hotman, le *Franco-Gallia*, écrite, comme cela est bien connu, probablement dans les années 1560, mais publiée seulement sous l'influence des événements

tragiques de la nuit de la *Saint-Barthélémy*⁷. Les monarchomaques — François Hotman, Théodore de Bèze et Philippe Duplessis-Mornay —, pour ne citer que les plus notoires, étaient connus pour leur haine de la royauté ou, plus exactement, de l'autorité illimitée des rois, utilisée contre le peuple en vue de leur avantage personnel. Cette autorité était mise en œuvre par les rois pour s'approprier de manière illégale le pouvoir sur la population, en fait sur les institutions chargées de la représenter, tels les États généraux, si l'on doit en croire Hotman qui exerça apparemment une influence prépondérante dans la définition des contours donnés à l'État d'Antangil.

En Antangil, la souveraineté reposait entre les mains du Sénat et des sénateurs, qui étaient en réalité les magistrats de Calvin, Bèze et Hotman. À un certain stade, les sénateurs décidaient s'il devait y avoir un monarque, mais dans les faits le roi ne disposait d'aucune autorité. La structure politique d'Antangil rappelle l'idéal d'une fédération aristocratique et féodale, très en vogue dans le Languedoc, chez les *Malcontents* de Darnville et parmi les chefs huguenots⁸. Antangil est une utopie qui tire son inspiration d'une idéologie politique plus proche qu'on ne le croirait de l'égalitarisme apparent et du libéralisme du temps des guerres de religion. Par ailleurs, la seule innovation encourageante dans cette utopie provient d'une religion calviniste plus permissive, de gens tel que le pasteur Dumoulin par exemple. C'est là que se produit la fusion inattendue entre deux facteurs apparemment contradictoires, fusion qui aide à mieux comprendre la mentalité huguenote durant les années critiques comprises entre l'assassinat d'Henri IV et le déclenchement de la dernière guerre religieuse, les *Croisades du Midi*.

Il n'est pas non plus douteux que le *Grand Dessein* de Sully ait été une utopie protestante. Mais les fondations politiques et organisationnelles que ce texte impliquait mettaient davantage l'accent sur un aspect de politique internationale : la question que l'on y voit soulever porte sur la manière de s'assurer, par la réorganisation des relations internationales, que la guerre disparaisse de l'Europe et que les conflits soient empêchés ou réglés de façon pacifique⁹. Le plan de Sully a servi en fin de compte de modèle d'inspiration pour la Société des Nations. Cependant, dans la

⁷ F. Hotman, *La Gaule française*, Cologne, 1574 (édité par Pierre Bertulphe). À propos de Hotman voir D.R. Kelley, *François Hotman. A Revolutionary's Ordeal*, Princeton University Press, Princeton, 1973. À propos des monarchomaques voir R.E. Giesey, "The Monarcomach Triumvirs : Hotman, Beza and Mornay", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n°32, 1970, pp. 41-56 ; Q. Skinner, *The Foundations of Modern Political Thought*, Vol.2, *The Age of Reformation*, Cambridge University Press, Londres, Cambridge, 1978, pp. 302-308 ; M. Yardeni, "French Calvinist political thought", in M. Prestwich (Ed.), *International Calvinism, 1541-1715*, Clarendon Press, Oxford, 1985, pp. 317-326.

⁸ J. Garrisson-Estèbe, *Protestants du Midi, 1559-1598*, Privat, Toulouse, 1980, pp. 177-198.

⁹ Parmi les monographies consacrées à Sully : D. Buisseret, *Sully and the Growth of Centralized Government in France, 1598-1610*, Eyre & Spottiswoode, Londres, 1968 et B. Barbiche, Sully, Albin Michel, Paris, 1978. Concernant les écrits de Sully voir *Mémoires sages et royales oeconomies d'État*, Michaud-Poujoulat, Paris, 1837, Vol. 1 et 2 et D. Buisseret-B. Barbiche, *Oeconomies royales*, Klincksieck, Paris, à paraître. Sur Sully "utopiste" voir Ch. Pfister, "Les Oeconomies royales" de Sully et le grand dessein de Henri IV, Paris, 1899 (extrait de la *Revue Historique*, n°54-56) ; M. Eliav-Feldon, "Grand Designs". The Peace Plans of the Late Renaissance", *Vivarium*, n°27, 1989, pp. 64-67.

mesure où le problème principal qui l'intéressait était de nature internationale, Sully n'aborda pas les affaires religieuses intérieures.

Dans une certaine mesure, on peut aussi discerner une utopie protestante dans le *Rappel des Juifs* d'Isaac de la Peyrère, au moins parce que l'auteur fut protestant dans les premiers temps de sa vie et de sa carrière. Il s'agit à la fois d'une utopie "sioniste" et d'une utopie nationale française, parce qu'elle attribuait au roi de France la position de leader mondial dans le cadre d'une monarchie universelle prenant racine en France après avoir donné asile à tous les juifs persécutés et mené à bien leur conversion au christianisme. De cette façon, les Français et les Juifs allaient pouvoir reconquérir la Terre sainte, et une fois encore l'enseignement véritable émerger et apporter la lumière aux gentils¹⁰.

L'utopie fut florissante sous le règne de Louis XIV, mais non pas, cependant, sous la forme classique que l'on trouve chez Thomas More, c'est-à-dire le genre de l'utopie par excellence. Parmi treize utopies écrites au cours de cette époque, huit l'ont été par des Huguenots comme Veirasse, Foigny et Lahontan, ou par des catholiques qui se firent protestants, tel Gueudeville. Il s'agit d'utopies écrites hors de France¹¹. Bien que nous connaissions les convictions religieuses de leurs auteurs, il reste difficile de trouver en elles la preuve d'une foi protestante. Bien plus, il est difficile d'établir à leur lecture l'existence du dieu qui a créé le monde. En fait, on peut parler ici d'anti-utopies qui symbolisent la seule rébellion possible contre Louis XIV en décrivant des États utopiques qui sont le complet opposé du modèle français de leur temps, en commençant par le régime, et en incluant la morale et la religion. La véritable victime dans cette lutte contre l'absolutisme n'est pas tant le roi, cependant, que ce Dieu au nom duquel tant d'injustices et de crimes sont commis, causant de très larges et terrible souffrances aux populations du royaume. Le Dieu protestant et la religion protestante sont également victimes de cette rébellion intellectuelle. Dieu ne conserve son statut supérieur que dans une seule utopie, *L'Île d'Eden*, dès lors que la religion calviniste pure et implacable conserve le pouvoir. Cette utopie est toutefois d'un genre unique : réaliste, elle a pour fondement un programme politique concret.

Nous touchons ici à une composante très importante des utopies calvinistes en France : le facteur "réaliste". Nous avons vu que le développement du protestantisme français s'est accompagné dès l'origine d'une mentalité de minoritaire. Cette mentalité trouve refuge et bonheur dans une utopie qui inclut également un programme politique concret. Ce phénomène s'est produit au moins à deux reprises dans l'histoire du protestantisme français durant les deux premiers siècles de son existence.

¹⁰ R.H. Popkin, "Postel et La Peyrère", in Guillaume Postel, 1581-1981, Guy Trédaniel, Éditions de la Maisne, Paris, 1985, pp. 171-181 ; *Isaac La Peyrère (1596-1676), His Life, Work and Influence*, E.J. Brill, Leiden, 1987. Voir aussi M. Yardeni, "La religion de la Peyrère et le "Rappel des Juifs", *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, n°51, 1971, pp. 245-259.

¹¹ Voir M. Yardeni, *Utopie et révolte...*, op. cit., et divers travaux: A. Rosenberg, *Tyssot de Patot and his world (1655-1738)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1972 ; *Nicholas Gueudeville and his work (1652-1722)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1982 ; P. Ronzeaud, *L'utopie hermaphrodite. La Terre Australe connue de Gabriel de Foigny (1676)*, C.M.R. 17, Marseille, 1982.

Les huguenots savaient bien, consciemment ou inconsciemment, qu'ils ne parviendraient jamais à convertir la France au protestantisme. Cela entraînait souffrance, persécution et discrimination et, pis encore, compromettait toute chance d'atteindre un autre monde qui ne pouvait l'être, bien sûr, que par le biais de la foi protestante. Mais quitter la France et jouir de la liberté de conscience signifiait cesser d'être Français. Une alternative cruelle et difficile face à laquelle seule l'utopie semblait offrir une solution. Et c'est ainsi qu'à deux reprises au moins les huguenots ont tenté de fonder un nouvel État protestant dans le Nouveau monde ou sur une île nouvellement découverte. La première expérience débuta dans les années 1560 ; elle prit la forme de la colonisation française au Brésil, inspirée et soutenue par l'amiral de Coligny, l'un des chefs les plus importants du camp protestant et une figure militaire de premier plan. Villegagnon, agissant en son nom, invita au Brésil 14 prédicateurs, par une lettre à Calvin en date de l'année 1556, dans le but de propager la foi protestante parmi les indiens. L'un des quatorze prédicateurs qui arrivèrent sur place n'était autre que le célèbre Léry qui décrivit plus tard avec force détails les tentatives faites par les Français pour s'installer dans la baie de Rio de Janeiro¹². Cette expérience ne fut pas très réussie ; de violentes querelles éclatèrent entre les protestants et les catholiques. Lorsque les Portugais attaquèrent la colonie en 1560 pour tenter d'imposer à nouveau leur souveraineté sur le Brésil, il n'y avait presque plus aucun colon pour la défendre.

Malgré tout, cet événement est conservé dans la mémoire historique française comme une tentative destinée à fonder un nouvel État français protestant. La Popelinère, par exemple, un historien de l'époque, parle de l'appel de Villegagnon à Coligny et de son offre destinée à procurer un refuge aux luthériens persécutés (c'est sous ce vocable que les protestants français étaient encore connus dans ces années-là), enrichir la mère-patrie et propager la vraie foi dans le Nouveau monde¹³. Encore au XVIII^e siècle, l'écrivain et journaliste Linguet parle de la colonisation protestante au Brésil, colonisation réalisée avec l'aide de Coligny, comme une tentative faite pour triompher du despotisme qui s'épanouissait alors en France¹⁴. En 1562, les capitaines Laudonnière et Ribault répétèrent l'expérience brésilienne, cette fois-ci en Floride. Une fois encore, Coligny se trouvait derrière la tentative et une fois encore, également, l'aventure se solda par un échec total. Bien que nous n'ayons pas beaucoup d'informations concernant ces nouveaux États protestants, il ne fait pas de doute que leur objectif principal était de créer un régime plus juste et meilleur que celui qui prévalait alors en France.

Après la révocation de l'Édit de Nantes et le départ hors de France de très nombreux Huguenots, des tentatives désespérées furent menées afin de trouver un nouveau refuge. L'idée visant à fonder un État protestant français fit de nouvelle surface, cette fois-ci aux Mascareignes¹⁵, au large de

¹² J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait à la terre du Brésil*, Ed. J.C. Morisot (Librairie Droz, Genève, 1975). Pour une étude captivante et complète voir F. Lestringant, *Le Huguenot et le sauvage*, Aux Amateurs de Livres, Paris, 1990.

¹³ La Popelinère, *L'Histoire de France*, (Abraham II, La Rochelle, 1581), p. 117, v.o.

¹⁴ S.N.H. Linguet, *Examen des ouvrages de M. de Voltaire*, (Lemaire, Bruxelles, 1788), p. 37.

¹⁵ Archipel de l'océan Indien composé alors principalement de l'île de la Réunion et de l'île Maurice.

Madagascar. À cette occasion, l'instigateur du projet fut Henry Duquesne, fils du célèbre amiral Abraham Duquesne qui travailla de façon continue avec les Provinces Unies de Hollande dans le but d'obtenir assistance et soutien dans la création d'un nouvel État¹⁶. Cette fois-ci, le mot "État" fut souligné par Duquesne en 1689 quand il publia un programme qui exposait de façon détaillée la création et l'organisation de cet État, le *Recueil de quelques mémoires servans d'instruction pour l'établissement de l'Isle d'Eden*¹⁷.

Ce programme est à tout point de vue utopique, à commencer par l'hypothèse selon laquelle les habitants vivront libres et heureux dans cet État, en tant que protestants et Français. Même si la prospérité financière n'est pas immédiatement au rendez-vous, les sentiments de fraternité et l'assistance mutuelle que se prêteront les résidents insulaires seront une compensation suffisante. Une autre caractéristique du futur État (qui ne se concrétisa jamais, tout simplement parce que Louis XIV détenait la souveraineté sur l'île Bourbon – la Réunion actuelle - depuis de nombreuses années) était aussi le pire modèle d'une orthodoxie protestante absolue. Il devait régner sur l'île d'Eden une organisation militaire disciplinée et exemplaire. Du point de vue du lecteur, cette utopie peut être perçue comme une démocratie pure, même si elle est sous contrôle, ou comme la pire espèce de dictature militaire. Un attribut moderne et intéressant de ce régime consistait dans le droit reconnu au peuple de se plaindre : tout individu était en effet autorisé à envoyer des lettres anonymes indiquant en détail les raisons de sa plainte ; un droit qui, probablement, préfigure la fonction incarnée aujourd'hui par le médiateur.

On peut associer à cette utopie le nom de François Léguat qui décrit l'expédition vers l'île d'Eden et la vie sur place, avec toutes ses souffrances, même si celle-ci est atténuée par la joie du peuple quand il lit les écritures saintes, dans la paix et sans être dérangé, comme il sied aux croyants protestants¹⁸.

L'utopisme protestant s'exprime aussi nécessairement sur le terrain de la politique appliquée, dans les conspirations menées contre le Roi Soleil, comme l'a décrit de façon fort intéressante le professeur J.T. Connor dans un texte remis au Congrès de la Société occidentale d'histoire française en 1987. Bien des aspects de la révolte cévenole des Camisards, au début du XVIIIe siècle, peuvent être ajoutés à ce thème.

Si nous résumons l'information collectée dans les différentes formes d'utopies protestantes françaises, il apparaît que l'approche pratique est fortement soulignée, au moins dans ces utopies et programmes où la religion protestante joue un rôle essentiel. Une telle approche disparaît toutefois des utopies où toutes les religions, y compris la protestante, sont mises de côté au bénéfice d'une foi fautive et artificielle dont la seule fonction consistait à aveugler ses propres sujets et à les maintenir dans l'obéissance. Ceci

¹⁶ Th. Sauzier, *Un projet de République à l'île d'Eden en 1689 par le marquis Henri du Quesne* (E. Dufosse, Paris, 1887) ; H. Kroeskamp, "Du Quesne's poging tot Huguenoten kolonisatie en de reis van Léguat (1689-1897)", *Tijdschrift van Geschiedenis*, 1952, pp. 272-300 ; E. Rainer, *L'utopie d'une République huguenote du marquis Henri du Quesne et le voyage de François Léguat*, Les écrivains associés, Paris, 1959.

¹⁷ Amsterdam, 1689 (également publié dans Sauzier, *op. cit.* – voir supra).

¹⁸ F. Léguat, *Voyages et Aventures de François Léguat* (J.L. de Lome, Amsterdam, 1708).

s'applique aux utopies qui sont athées et impartiales ; elles datent pour l'essentiel du règne de Louis XIV, en des temps où le désespoir et l'oppression semblaient en faire l'unique solution réaliste.

Le point faible des utopies protestantes est leur caractère imaginaire, leur capacité à visualiser les nouvelles situations et à trouver de nouvelles solutions. *Antangil* est, en définitive, une utopie nostalgique qui n'est jamais parvenue à atteindre son potentiel optimal après une période de guerre qui ne semble glorieuse qu'*a posteriori*. Les aspirations politiques de tels textes étaient déjà dépassées au moment de leur mise en forme et de leur présentation. L'utopie de l'*Isle d'Eden* tente de faire revivre ce genre d'utopie en mettant l'accent sur de sévères fondements protestants.

Il est difficile de parler de ces utopies comme de créations littéraires exemplaires ou comme de textes qui ont permis de renouveler la pensée ou la vie politique européenne, mais elles apportent un témoignage sur la mentalité et la détresse physique et mentale des Huguenots français depuis leur première apparition sur la scène de l'histoire jusqu'à ce qu'une forte majorité d'entre eux soient forcés de quitter leur patrie.

Myriam YARDENI

Elle est professeur d'Histoire moderne à l'Université de Haïfa (Israël). Elle a publié de nombreux travaux sur la France et le protestantisme des XVIe et XVIIe siècles, dont *Utopie et révolte sous Louis XIV* (Nizet, 1980), *Idéologie et propagande en France* (sous sa direction, Picard, 1987), *Repenser l'histoire: aspects de l'historiographie huguenote des Guerres de religion à la Révolution française* (Champion, 2000).